

## Fiche n°3

# EGALITE FEMMES/HOMMES

### FAIRE EVOLUER LES MENTALITES



**NON !**  
à la régression

**PRESENTATION :** Cette affiche, réalisée par les élèves du Collège Travail-Langevin de Bagnolet, nous interroge sur la place des femmes dans la chaîne de l'évolution humaine. Nous partons du singe, en passant par la préhistoire, la femme au foyer pour arriver à la femme actuelle : féminine, active, associant vie professionnelle et vie privée. Trois petits points questionnent son avenir : continuer son évolution ou retourner à l'étape précédente?

**OBJECTIFS :** Inciter les élèves à :

- Prendre conscience des stéréotypes rétrogrades, leur rappeler les luttes des femmes pour leurs droits et des progrès vers l'égalité fille/garçon – femme/homme.
- Comprendre que l'autonomie des femmes est un progrès pour l'humanité qui permet de faire reculer les violences sexistes.

### MESSAGE :

Les préjugés pèsent lourdement sur les femmes. Leur travail ne serait qu'une activité d'appoint, fluctuant au gré de leur vie de famille; leur « rôle » serait d'abord de s'occuper de leur foyer, de rester dépendantes des hommes. La loi elle-même, durant des siècles, a mis les femmes sous la tutelle des hommes. Cette affiche questionne ainsi l'évolution des droits des femmes, l'état de cette évolution et le combat perpétuel pour faire évoluer ces droits.

**QUESTIONS :** Quelques questions pour engager le débat avec les élèves :

- ✓ Décrivez cette affiche.
- ✓ De quelle étape de l'évolution de la femme vous sentez-vous proche ?
- ✓ Comment serait la femme du futur ?
- ✓ Avez-vous le sentiment que les droits des femmes progressent ?
- ✓ Observez les affiches présentes en classe, repérez celles qui sont reliées à cette thématique.
- ✓ Que pensez-vous de l'affiche « Avoir des enfants et réussir professionnellement, ce n'est pas une fiction ! » où la femme combat un dragon ?

### LIENS AVEC D'AUTRES OUTILS DU KIT :



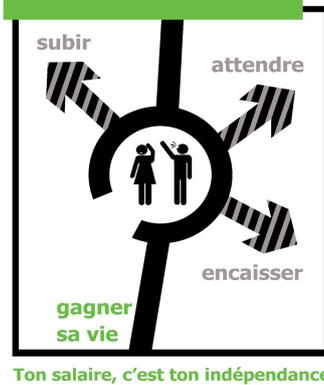
→ Clips vidéo

**93 – 2113 :** Réalisé par les élèves du Collège La Courtille de Saint-Denis, ce clip de science-fiction nous propose de prendre un peu de recul sur notre époque en nous téléportant dans un futur où l'égalité entre les sexes est acquise depuis longtemps.

Téléchargeable sur <https://vimeo.com/65427158>



## Quelle issue ?



Collège V. Hugo/Noisy-le-Grand  
L'émancipation des filles et des femmes par le travail.



Collège E. Cotton/Blanc-Mesnil  
Double journée, le prix à payer pour garantir son autonomie.



Collège Travail-Langevin/Bagnolet  
Restons toutes et tous actrices/acteurs de l'évolution des droits des femmes et plus largement des droits humains.

## Quand la loi participe à la conquête des droits des femmes

« C'est par le travail que la femme a en grande partie franchi la distance qui la séparait du mâle; c'est le travail qui peut seul lui garantir une liberté concrète »

Simone de Beauvoir, Le deuxième sexe, 1949.

En France, les femmes ne pouvaient pas exercer de pouvoir politique, elles ne pouvaient pas être reine, au nom de la loi salique. Lors de la Révolution, la Déclaration des Droits de l'Homme et du Citoyen exclut, là encore, la moitié de l'humanité. Les citoyennes françaises n'accéderont au droit de vote qu'en 1944, après leur participation à la résistance contre l'occupant nazi.



En 1800 une loi interdit le port du pantalon pour les femmes considérant que le pantalon était exclusivement un vêtement d'homme. L'Ordonnance concernant le travestissement des femmes (7/11/1800) visait avant tout à limiter l'accès des femmes à certaines fonctions ou métiers en les empêchant de se parer à l'image des hommes. Cette loi a été, seulement, abolie en février 2013. Aujourd'hui, la liberté pour les filles de s'habiller comme elles le souhaitent est limitée par le regard des garçons, à l'image de l'affiche réalisée par le collègue J. Lurçat de Saint-Denis.

Jusqu'au 19<sup>ème</sup> siècle, le travail des femmes est limité et rarement rémunéré. Elles travaillent principalement aux champs, comme la plupart des hommes. Elles peuvent être également commerçantes, ouvrières, domestiques. Leur rémunération est alors versée au père ou à l'époux, jusqu'en 1907, date à laquelle les femmes mariées peuvent disposer librement de leur salaire (loi du 13/07/1907).

En 1946, le principe de l'égalité absolue entre femmes et hommes est inscrit dans la Constitution de la IV<sup>ème</sup> République. Le « salaire féminin » systématiquement inférieur à celui des hommes est supprimé. La constitution française « garantit à la femme, dans tous les domaines, des droits égaux à ceux des hommes ».

En 1965, les femmes peuvent exercer une profession, ouvrir un compte bancaire et gérer leurs propres biens sans l'autorisation de leur époux.

En soixante-dix ans, les lois ont remarquablement fait progresser les droits des femmes et l'égalité femmes/hommes (accès à l'emploi, formation, conditions de travail, promotion, contraception, IVG, etc...) Cependant l'égalité professionnelle et la juste reconnaissance du travail des femmes et de leurs

compétences ne sont pas encore acquises. Les femmes sont surreprésentées dans les emplois sous qualifiés à bas salaires (66%). Elles sont deux fois plus nombreuses à être au SMIC que les hommes. Elles occupent 82% des emplois à temps partiel. A travail égal et en équivalent temps plein, les femmes ont un salaire inférieur de 19% à celui des hommes (Donnée de l'Observatoire des inégalités de l'Insee).

Chaque année, en raison des inégalités salariales entre les femmes et les hommes, les **femmes travaillent gratuitement** à partir d'une certaine date et ce jusqu'à la fin de l'année. **En 2017**, cette période démarrait le **3 novembre à 11h44**, soit 4 jours plus tôt qu'en 2016 (7 novembre à 16h34)

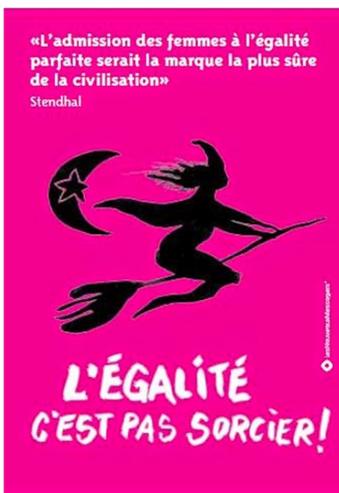
## ACTIVITES AUTOUR DE CETTE THEMATIQUE :

Par groupe de 4 élèves : Vous êtes membre d'une agence publicitaire, vous avez dix minutes pour proposer un slogan évocateur de la libération des femmes.

Vous êtes un-e artiste connu-e pour ses fresques/sculptures... On vous commande une œuvre symbolisant les progrès réalisés en matière d'égalité femmes/hommes. Vous avez dix minutes pour réaliser une première esquisse.

## POUR ALLER PLUS LOIN

Brochure « L'Égalité c'est pas sorcier », p22 à 27 sur le travail des femmes dans l'histoire.



### → Films:

⇒ **Les Suffragettes** (2015) - Film britannique de Sarah Gavron, avec Carey Mulligan, Helena Bonham Carter, Meryl Streep. Au début du XXème siècle, en Angleterre, des femmes de toutes conditions décident de se battre pour obtenir le droit de vote. Face à leurs revendications, les réactions du gouvernement sont de plus en plus brutales et les obligent à entrer dans la clandestinité pour une lutte de plus en plus radicale.

Dans ce combat pour l'égalité, elles sont prêtes à tout risquer: leur travail, leur maison, leurs enfants, et même leur vie.



⇒ **Les Conquérantes** (1h36) film suisse de Petra Biondina Volpe. Trois ans se sont écoulés depuis mai 68 mais la vague de libération ne semble pas avoir atteint le petit village suisse d'Appenzell. En mère au foyer exemplaire, Nora ne conçoit d'ailleurs pas sa vie autrement. Pourtant, à l'approche d'un référendum sur le droit de vote des femmes, un doute l'assaille : et si elles s'affirmaient davantage face aux hommes ? A mesure que Nora propage ses drôles d'idées, un désir de changement s'empare du village, jusque chez les plus récalcitrantes